

Le rôle des femmes dans les missions de maintien de la paix de l'ONU

jeudi 16 juin 2011

Sommaire de cet article

- [Opérations de maintien de la paix : les unités de police de l'ONU se féminisent](#)
- [L'ONU veut plus de femmes dans ses missions de maintien de la paix](#)
- [Les femmes dans le maintien de la paix, une force pour la paix](#)

Opérations de maintien de la paix : les unités de police de l'ONU se féminisent

Communiqué de l'ONU, 16 juin 2011

La Conseillère pour les questions de Police au Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, Ann-Marie Orler, a indiqué que de plus en plus de femmes sont recrutées au sein de la police de l'ONU et a estimé qu'il fallait poursuivre dans cette voie.

« Aujourd'hui, sur les plus de 14.350 officiers de police des Nations Unies déployés, 1.449 sont des femmes. Cela représente 10,08% de nos services. En août 2009, les Nations Unies ont lancé 'l'Effort global' afin d'atteindre l'objectif de 20% d'officiers de police femmes d'ici à 2014 », a précisé jeudi Mme Orler, lors d'une conférence de presse au siège de l'ONU à New York.

« Depuis le lancement de cet effort, nous avons non seulement augmenté le nombre total d'officiers de police déployés, plus de 3.000 officiers, mais nous avons aussi augmenté le pourcentage de femmes officiers le faisant passer de 7,9% à un peu plus de 10%. De plus en plus de pays dans le monde soutiennent cet effort », a-t-elle ajouté soulignant qu'il y a 10 ans l'ONU avait moins de 6.000 officiers de police déployés dans le monde.

Elle a particulièrement salué les efforts menés par le Rwanda, qui compte 116 femmes sur les 154 personnes déployées en tant qu'officiers de police. Le pays qui a déployé le plus de femmes policières est le Nigéria avec 186 femmes puis le Bangladesh avec 147 femmes, et le Rwanda. Viennent ensuite l'Inde et le Ghana avec respectivement 113 et 90 femmes déployées.

« Ces six derniers mois, j'ai visité quelques uns des partenaires les plus importants pour la police des Nations Unies, notamment le Bangladesh, l'Inde, la Jordanie et le Pakistan. Ces quatre pays contribuent à plus de 40% à la Police de l'ONU », a-t-elle dit, précisant qu'elle a expliqué en personne les besoins spécifiques de la police de l'ONU notamment la nécessité de recruter plus de femmes.

Elle a également rappelé la politique de tolérance zéro de l'ONU vis-à-vis de l'exploitation sexuelle.

Plus de 14.350 officiers de police sont déployés dans le monde aujourd'hui dans 11 opérations de maintien de la paix et dans cinq missions politiques spéciales gérées par le Département des affaires politiques (DPA). Ils proviennent de plus de plus de 88 pays différents.

L'ONU veut plus de femmes dans ses missions de maintien de la paix

Communiqué de l'ONU, 4 juin 2010

Soulignant le rôle essentiel des femmes dans la construction de sociétés plus fortes, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a fait part de son souhait de voir plus de femmes policières servir dans les

missions de maintien de la paix de l'organisation.

Les femmes et les jeunes filles qui ont été abusées « savent qu'elles vont trouver de la sympathie » quand elles voient des femmes Casques bleus, a souligné le Secrétaire général, à l'occasion d'une manifestation organisée pour promouvoir la place des femmes dans les rangs des missions de l'ONU.

Ban Ki-moon a rappelé le rôle modèle que jouent les femmes qui travaillent sous la bannière de l'ONU. Elles inspirent celles qu'elles assistent et les motivent même parfois pour s'engager ensuite elles-mêmes dans les rangs de la police de leurs propres pays.

« Dans les mission de maintien de la paix, dans la stabilisation des pays après des conflits, les femmes apportent une dimension supplémentaire. Engageons-nous à leur donner le pouvoir de renforcer leur engagement », a-t-il demandé.

Le Secrétaire général a également rappelé la résolution 1325, adoptée il y a une décennie par le Conseil de sécurité, sur le rôle des femmes dans la construction de la paix et de la sécurité. Le texte rappelle l'importance d'une participation égale des femmes dans les missions de l'ONU, ainsi que la nécessité de renforcer leur place dans le processus de prise de décision.

La police des Nations Unies participe aujourd'hui à 13 missions dans le monde entier. Elle compte 13.000 policiers, originaires de 84 pays dans ses rangs, dont 8% seulement de femmes. « Il n'y a pas de société avec 8% de femmes et 92% d'hommes », a regretté la Conseillère adjointe pour les questions de Police au Département des Opérations de maintien de la paix, Ann-Marie Orler.

Elle a appelé les Etats Membres à revoir l'organisation de leurs recrutements, à s'assurer que l'accès des femmes aux forces de police n'était pas « excessivement restreint » et à en envoyer plus dans les contingents qu'ils mettent à la disposition de l'ONU.

D'ici à 2014, les Nations Unies se sont fixées l'objectif de 20% de femmes dans les effectifs intervenant sous la bannière onusienne dans le monde. Jusqu'à présent l'Inde et le Bangladesh sont les deux seuls pays qui ont déployé des unités de police entièrement constituée de femmes.

Le Bangladesh vient de le faire, au sein de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). L'Inde avait ouvert la voie en 2007 en déployant le premier contingent féminin auprès de la Mission des Nations Unies au Liberia (MINUL).

Les femmes dans le maintien de la paix, une force pour la paix

Communiqué de l'ONU à l'occasion de la Journée internationale des Casques bleus, 29 mai 2009.

Au cours des six dernières décennies, le maintien de la paix est devenu l'un des outils principaux de la communauté internationale pour gérer les crises complexes qui menacent la paix internationale et la sécurité. Aujourd'hui, des terres arides du Darfour aux plages d'Haïti ou aux montagnes de la République démocratique du Congo, plus de 110 000 hommes et femmes – militaires, policiers ou civils – servent dans 16 opérations de maintien de la paix à travers le monde. Les pays qui fournissent des contingents militaires ou de police sont 120 à l'heure actuelle, ce qui représente le chiffre le plus élevé à ce jour. Cette participation ne fait pas que renforcer les opérations de l'ONU ; elle démontre clairement la confiance et le large respect que suscite le maintien de la paix des Nations Unies et souligne combien la communauté internationale en est tributaire.

En 2000, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté l'historique résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité. Pour la première fois, le Conseil reconnaissait dans une résolution d'ensemble que les femmes sont les premières victimes des guerres et devraient jouer un rôle à la mesure de ce fardeau dans la prévention et la résolution des conflits armés.

Comme l'explique la résolution, il est important que les femmes participent sur un pied d'égalité à tous les efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité. Elle recommande, entre autres, un accroissement du rôle et de la contribution des femmes aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, que ce soit sous l'uniforme de l'armée ou de la police, pour des fonctions civiles ou des postes de commandement.

Après l'adoption de la résolution 1325, le siège des Nations Unies, les opérations de maintien de la paix et les États Membres se sont efforcés d'atteindre de tels objectifs, mais les progrès sont loin d'être satisfaisants. Pour ce qui est des civils, la proportion de femmes recrutées, engagées et déployées par le Secrétariat pour les opérations de maintien de la paix est de 30 pour cent. La parité entre les sexes n'est donc plus hors de portée. Mais les progrès ont été beaucoup plus lents pour les éléments en uniforme des opérations de maintien de la paix qui sont fournis par les États Membres et qui comprennent actuellement moins de 3 pour cent de femmes, dont 8 pour cent des 10 000 agents de police et 2 pour cent des 80 000 membres du personnel militaire.

Le maintien de la paix a évolué, passant de son rôle traditionnel de surveillance des accords de cessez-le-feu ou des frontières entre États souverains à des opérations pluridimensionnelles à vaste échelle, souvent pour répondre à des guerres civiles. Ces nouvelles missions sont mandatées pour faciliter le processus politique en encourageant le dialogue national et la réconciliation, pour protéger les civils, pour aider au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion des combattants, pour appuyer l'organisation d'élections, pour promouvoir et protéger les droits de l'homme, pour promouvoir la réforme du secteur de la sécurité nationale et pour aider à restaurer l'état de droit.

À cause de ces responsabilités accrues, il devient de plus en plus pressant d'accroître le nombre de Casques bleus de sexe féminin. Les femmes ont prouvé dans tous ces domaines qu'elles peuvent remplir les mêmes rôles que leurs homologues masculins, selon les mêmes normes et dans des conditions aussi difficiles. Dans de nombreux cas, elles sont mieux placées pour accomplir certaines tâches de maintien de la paix, comme interviewer les victimes de violences sexuelles et sexistes, travailler dans les prisons de femmes, aider les ex-combattantes pendant le processus de démobilisation et de réinsertion dans la vie civile et suivre les recrues féminines des écoles de police.

Outre ces précieuses contributions, les Casques bleus de sexe féminin jouent le rôle de modèles dans le milieu local, et leur exemple est une inspiration pour les femmes et les filles vivant dans les sociétés à domination souvent masculine où elles servent. En montrant à ces femmes et ces filles qu'elles sont aptes à tout – dans le domaine de la politique, de la sécurité, du maintien de l'ordre, de la médecine, du journalisme et bien plus encore – les femmes Casques bleus incarnent le concept de « force pour la paix ».

P.-S.

A consulter sur le site d'Adéquations :

- Rubrique [Egalité et genre](#)
- Et notamment : [Femmes et conflits armés](#)